Comptabilité : prix de revient d'un quintal de tabac vert

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMPTABILITÉ

Prix de revient d'un quintal de tabac vert [1]

Un agriculteur de la vallée de la Broye a planté en tabac un champ de 28 a dont la valeur locative est de 100 fr. Il estime que la récolte absorbe les $^3/_5$ de la fumure, qui a exigé 9 dm^3 de fumier de ferme par m^2 ; étendu sur le champ, ce fumier revient à 10 fr. le m^3.

Les deux labours nécessaires se payent : le premier 15 fr. et le deuxième 20 fr.

Le prix de revient des plants est de 3 fr. la corbeille et il en a fallu 6.

La main-d'œvre a exigé :

a) La plantation : 1 journée d'homme à 4 fr. 50 et 4 journées de femme à 3 fr. ;

b) Les remplacements : ½ journée de femme à 3 fr. ;

c) Le sarclage : 2 ½ journées d'homme à 4 fr. ;

d) Le buttage à bras : 8 dites à 4 fr. 50 ;

e) L'écimage et l'ébourgeonnement : 20 heures à 50 cent. ;

f) La récolte : 4 cueillettes pour chacune desquelles il a fallu 1 ½ journée d'homme à 4 fr., 2 dites de femme à 3 fr. et 2 d'enfant à 1 fr. ;

g) La descente et la mise en « manoques » [2] : 8 journées d'homme à 3 fr. ;

h) La livraison, une dépense de 1 fr. par q.

Frais spéciaux : Il a fallu pour l'enfilage 6 kg. de ficelle $^3/_6$ à 6 fr. 50 le kg.

On a dépensé 5 l. de pétrole à 40 cent. le litre pour l'éclairage supplémentaire pendant les veillées.

La location du séchoir revient à 70 cent. par q. Enfin, il faut compter 1 % de 720 fr., soit de l'estimation préalable de la récolte pour la prime d'assurance contre la grêle. La récolte du champ ayant donné 680 kg. [3] de tabac vert, on est prié de calculer le prix de revient du quintal de 50 kg. [4]

La récolte

		Doit	
1. Valeur locative du champ	Fr.	100	—
2. Fumure, 9 dm^3 × 2,800 = 25,200 m^3 à 10 fr. = 252 fr. dont $^3/_5$	»	151	20
3. Deux labours, 15 fr. + 20 fr. = ...	»	35	—
4. Coût des plants : 6 corbeilles à 3 fr.	»	18	—
5. Main-d'œuvre :			
a) Plantation 1 journée à 4 fr. 50 et 4 j. à 3 fr.	»	16	50
b) Remplacements, ½ journée à 3 fr.	»	1	50
c) Sarclage, 2 ½ journées à 4 fr.	»	10	—
d) Buttage, 8 journées à 4 fr. 50	»	36	—
e) Ecimage et ébourgeonnement, 20 h. à 50 cent.	»	10	—
f) Récolte : 1 ½ j. × 4 = 6 j. à 4 fr.	»	24	—
2 j. × 4 = 8 j. à 3 fr.	»	24	—
2 j. × 4 = 8 j. à 1 fr.	»	8	—

[1] On appelle tabac vert le tabac brut en feuilles, tel qu'il est livré aux marchands en janvier de chaque année, par les planteurs. A la vérité, à ce moment-là, le tabac est brun-clair, mais on dit *tabac vert* par opposition à *tabac fermenté*.

[2] Nom donné aux petites battes formées des feuilles réunies de deux ou trois ficelles. On dit une manoque.

[3] Au moment de la cueillette, le poids était 8 fois plus lourd.

[4] Le marché des tabacs n'a pas abandonné l'ancien quintal, au moins en Suisse.

		Doit	
	g) Descente et mise en manoques, 8 j. à 3 fr.	Fr.	24 —
	h) Livraison, 1 fr. par 50 kg. : $\frac{680}{50}$ × 1 fr.	»	13 60
6	Frais spéciaux : 6 kg. de ficelle à 6 fr. 50	»	39 —
	5 l. de pétrole à 40 cent.	»	2 —
	Location du séchoir, 70 cent. par q., 0 fr. 70 × 13,60 . . .	»	9 50
7.	Assurance contre la grêle, 1 % de 720 fr.	»	7 20
	La récolte, 680 kg. = 13,6 q. de 50 kg., revient à	Fr	529 50

Prix de revient du quintal : 529, 50 : 13,6 = 38 fr. 93.

Ménières. HELFER, *instituteur*.

Les jeux olympiques

Les excellentes *Feuilles d'hygiène et de médecine populaire* (Attinger, Neuchâtel) ont publié en novembre 1924 un article du Dr Félix Regnault qu'il n'est pas inutile de relire en 1925, sur les sports et la confusion qu'il ne faut pas faire entre exercices physiques et sports. Cette question intéresse les éducateurs. On nous prêche si souvent les bienfaits du sport, pour le corps et pour l'âme, qu'il est séant d'entendre l'opinion des médecins, en ce qui concerne le corps, qui est le premier intéressé. aux exercices physiques.

Le public s'est passionné aux séances des jeux olympiques. Quelle sera la nation victorieuse au foot-ball, à la course de cent mètres, à la course de fond, au saut, etc. ? La vanité nationale est surexcitée, on discute, on dispute, on en vient aux coups. L'institution des jeux olympiques a, comme on dit, bonne presse. Elle nous vient des Grecs, et l'on sait combien ceux-ci furent exaltés pas nos littérateurs, nos artistes, nos historiens ! A Olympie, tous les cinq ans, se réunissait l'élite du monde hellène. Là, chaque cité envoyait ses meilleurs sujets pour concourir aux prix et contribuer à la magnificence des fêtes. Et la gloire des vainqueurs rejaillissait sur leur patrie. Aujourd'hui, la civilisation s'est propagée sur toute la terre ; à nos jeux olympiques participent toutes les nations et la solennité grecque a ressuscité en un cadre plus grandiose.

Tel est le leit-motiv que tous nos journaux développent en des thèmes variés. N'est-il pas une ombre à ce tableau enchanteur ?

Cette ombre, déjà les anciens l'avaient signalée. Hippocrate déclarait l'athlétisme contraire à la nature, et blâmait la gymnastique pratiquée dans les palestres. Galien renforçait : « Sous le rapport de la santé, disait-il, il n'y a pas de condition plus misérable que celle des athlètes. Ils sont prédisposés à devenir malades pour la moindre cause. » Et quand, de nos jours, on voit des maîtres comme Bouchard, Lagrange, Legendre, protester contre l'abus des sports, il n'y a pas lieu de s'étonner, ils ont de qui tenir.

Si les mêmes médecins qui louent les exercices physiques, blâment les sports, c'est qu'il est entre les deux des différences essentielles. Seul le sportif est spécialisé et il cherche à faire mieux que les autres, deux écueils que doit éviter celui qui, dans un but d'esthétique et de santé, pratique les exercices physiques. Pour mieux faire comprendre, prenons l'exemple concret d'un candidat aux jeux olympiques. Voulant exceller dans un sport, il s'y adonne exclusivement. L'exercice physique fait les beaux hommes, le sport, en s'adressant spécialement à certains groupes de muscles, les déforme. Voyez l'escrimeur, son quadriceps